

Communiqué de presse

Le groupe d'appui à la protection de l'enfance se penche sur la visite en présence d'un tiers dans le cadre de la protection judiciaire

Après plus de cinq années d'existence, le groupe d'appui à la protection de l'enfance continue de produire des travaux pour **accompagner la mise en œuvre de la loi réformant la protection de l'enfance sur les territoires.**

Une **nouvelle publication** vient clôturer l'année 2012 « **La visite en présence d'un tiers dans le cadre de la protection judiciaire : faire de la visite un acte bientraitant et éducatif** ».

En effet, avec l'augmentation du recours au droit de visite en présence d'un tiers dans le cadre des mesures de protection judiciaire, de nombreuses pratiques d'accompagnement du lien parents/enfants ont vu le jour. Le vocabulaire prolifique attaché à ces interventions témoigne à la fois de la richesse des approches possibles, mais aussi, d'une certaine confusion quant aux finalités de ces visites ou rencontres en présence d'un tiers, accompagnées, médiatisées, protégées, encadrées, surveillées, en lieu neutre... Ces différentes pratiques posent aujourd'hui de nombreuses questions tant sur les plans éthique, théorique, que clinique et opérationnel.

Cette fiche a pour objectif de **développer un socle de références communes pour l'ensemble des professionnels concernés par ces interventions.** La visite en présence d'un tiers est abordée ici uniquement sous l'angle de la protection de l'enfance, c'est-à-dire lorsque celle-ci est ordonnée par le juge des enfants dans le cadre d'une décision judiciaire de protection judiciaire et non celle ordonnée par le juge aux affaires familiales dans le cadre d'une séparation parentale).

Créé en octobre 2007 à l'initiative de la CNAPE, le groupe d'appui est un **lieu unique** où se côtoient à la fois des **représentants d'institutions nationales, des professionnels de terrain et des bénévoles** qui se sont donnés pour objet **d'accompagner la mise en œuvre de la loi réformant la protection de l'enfance sur les territoires.** Cette diversité de profils est une grande force pour le groupe puisque chaque membre apporte son expertise et ses connaissances pour mener des **réflexions communes** et dégager des consensus **dans le respect des identités professionnelles** et association de chacun. C'est de cette diversité que découle également la légitimité reconnue unanimement aux travaux publiés par le groupe d'appui.

Contact : Fabienne QUIRIAU
Directrice générale
01.45.83.50.60